



KARATE CADAUJACAIS

FICHE D'INSCRIPTION

Année 20....- 20....

PHOTO

NOM : PRENOM :

Date de Naissance : Sexe M F
Adulte Adolescent (12-17) Enfant (7-11) Baby (4-6)

Adresse : Ville :

Mail : Tel mobile :

Tel Père : Tel Mère :

Profession :

KARATE

KARATE CONTACT

SELF DEFENSE

GYM Japonaise

Body FORCE

Déjà Licencié(s) Karaté

N° Licence : Niveau ceinture :

Passeport de karaté : Oui
Non

Compétiteur : Oui
Non

Poids :

Droit à l'image : Oui Non

J'autorise le professeur à prendre toutes les dispositions médicales qui s'avèreraient nécessaires pour moi-même lors du déroulement des cours et des compétitions. Oui Non

REGLEMENT INTERIEUR

- 1 Est adhérente, toute personne s'étant acquittée de la cotisation, de la licence fédérale et ayant fournie un certificat médical.
- 2 Toute personne a la possibilité de faire **qu'un cours** gratuit pour chaque discipline.
- 3 **L'inscription et la cotisation sont payables à l'année en intégralité lors de l'inscription à l'ordre de «Karate Cadaujacais», (avec possibilité de modalité de paiement de 3/4 chèques à l'inscription). Elle n'est pas remboursable.**
- 4 La pratique des Arts Martiaux requiert **Discipline, Courtoisie, Respect.**
- 5 Le professeur et les assistants se réservent le droit de renvoyer occasionnellement du cours tout élève indiscipliné ou incorrect dans sa tenue, son attitude envers les autres adhérents ou envers l'enseignant, ceci pour le bon fonctionnement du club. Pour tout renvoi définitif, la décision sera prise par le Comité Directeur.
- 6 Toute absence prolongée doit être signalée au professeur ou à la Présidente. (Voir aux assistants).
- 7 Les horaires des cours sont à respecter.
8. **Les parents accompagnant les enfants sont priés de s'assurer de la présence de l'enseignant ou d'un responsable du club.** Le club ne prendra **aucune responsabilité** si un incident intervenait en cas de non-respect de cette consigne.
9. Les adhérents de gymnastique japonaise, de self défense et de baby karaté doivent obligatoirement informer leur présence.
10. En cours, pour les filles, un tee-shirt blanc est obligatoire sous la veste de kimono. Pas de tee-shirt pour les garçons, pas de col roulé et de manches longues sous le kimono. Le port de bijoux, barrettes est interdit.
11. Tout adhérent doit avoir une hygiène corporelle irréprochable (pieds, mains et kimono propres, ongles coupés, cheveux attachés.) Pour tout problème d'hygiène de pied, le port de «rythmique» est **obligatoire.**
12. Le kimono n'est pas obligatoire pour la Gymnastique Japonaise, Self Défense et le Body Force.
13. Le club ne sera pas tenu responsable en cas de vol ou de dégradation.

Signature